

Fiche Technique

Page 1 de 1

Caractéristiques:	AKEMI® UV-Akefill est un mastic mono-composant, durcissement aux UV-A, pour égaliser les irrégularités. Le produit se distingue par les caractéristiques suivantes : - prêt à l'emploi sans ajout de durcisseur - idéal pour les applications Spot Repair - excellent pouvoir d'étirement - finition absolument sans pores
Domaine d'utilisation:	Pour égaliser les éraflures, les bosses, les irrégularités et les projections de cailloux lors de la réparation des carrosseries.
Mode d'emploi:	1. La surface doit être dérouillée, dégraissée, sèche, dépoussiérée, grossièrement poncée et propre. Eliminer de la peinture vieille non durcie ou de la peinture acrylique thermoplastique. 2. Appliquer la couche nécessaire d'AKEMI® UV-Akefill à l'aide d'une spatule en plastique ou une spatule japonaise. 3. 2 à 4 minutes de durcissement avec une lampe de durcissement UV-A. 4. Poncer avec P180 suivi de P240.
Conseils particuliers:	- Uniquement pour usage professionnel. - Le temps de séchage dépend de l'épaisseur de la couche appliquée, la distance entre la lampe UV et la surface mastiquée, de l'intensité ainsi que du spectre UV. - Est soumis, au sein de l'UE, à l'interdiction de vente en self-service et uniquement autorisé à la commercialisation par le biais de la vente spécialisée. - Pour élimination régulière vider complètement le récipient. - Recyclage conformément aux prescriptions de la décision européenne 97/129/CE relative à la directive sur les emballages 94/62/CE.
Données techniques:	Couleur : beige clair Densité : 1,80 g/cm³ COV : < 250 g/l
Entreposage:	Stockage sec et frais (5 - 25°C) dans l'emballage d'origine non ouvert pendant au moins 12 mois à compter de la production.
Conseil de sécurité:	Respecter la fiche de données de sécurité.
Observations:	Les indications suivantes ont été générées conformément au niveau actuel de la technique de développement et d'application de notre entreprise. En raison du grand nombre de facteurs d'influences différentes, ces indications, tout comme les remarques écrites ou orales relatives à la technique d'application, ne peuvent être faites que sans garantie. L'utilisateur est obligé au cas par cas de réaliser ses propres essais et contrôles; en font partie en particulier l'essai du produit sur un endroit discret ou la fabrication d'un modèle.

FT 03.23